Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général HLP + SES, veuillez visiter :
bac-hlp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE
PROPOSITION DE CORRIGÉ

Sujet : L'accumulation des facteurs de production est-elle la seule source de croissance économique ?

Programme officiel :
Science économique

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ?	- Comprendre le processus de croissance économique et les sources de la croissance : accumulation des facteurs et accroissement de la productivité globale des facteurs ; comprendre le lien entre le progrès technique et l'accroissement de la productivité globale des facteurs. - Comprendre que le progrès technique est endogène et qu'il résulte en particulier de l'innovation. - Comprendre comment les institutions (notamment les droits de propriété) influent sur la croissance en affectant l'incitation à investir et innover.

Exploitation possible des documents :

Document 1	- Le document 1 publié par la DARES montre l'évolution des personnes en emploi en France depuis 2000. Le nombre d'actifs occupés a augmenté, passant de 25 à 28,5 millions environ, soit une hausse de 3,5 millions. - On observe une baisse des personnes en emploi entre 2008 et 2010, que l'on peut estimer à 500 000 personnes, en raison de la crise économique de cette période. - Ce document invite à rendre compte du rôle de l'accumulation du facteur travail : l'augmentation du nombre d'actifs occupés est source de croissance économique.
Document 2	- Ce tableau statistique permet de déterminer les contributions du facteur travail, du facteur capital et de la productivité globale des facteurs (PGF) aux taux de croissance du PIB de plusieurs pays entre 2010 et 2019. - On remarque que la PGF, qui permet d'améliorer l'efficacité de la combinaison travail-capital et de mesurer le rôle du progrès technique dans la croissance, contribue, sur le temps long, à une partie de la croissance économique : en France, la moitié de la hausse du PIB en 2010, les deux tiers en 2017, pour la Corée du Sud le rôle de la PGF est généralement substantiel. Cette situation peut expliquer la faible contribution du facteur travail, voire la diminution de cette contribution, à la croissance dans ce pays. - Les États-Unis présentent un profil différent : les contributions du facteur travail d'une part et du facteur capital d'autre part expliquent une part majoritaire de la hausse du PIB chaque année depuis 2011.

Document 3	- Ce tableau statistique met en avant le taux d'investissement des entreprises non financières entre 2000 et 2017 en France et souligne le rôle de l'accumulation du capital dans la croissance. - Dans la zone euro, sur la période, les investissements représentent entre 21,4 % et 24,4 % de la valeur ajoutée de ces entreprises. - Pour les pays présentés, on recense un taux d'investissement plus faible en 2010 par rapport aux années précédentes (sauf pour la France) et des écarts importants avec les années précédentes : le contexte économique peut influencer les stratégies d'investissements des agents économiques. Par exemple, en Espagne, le taux d'investissement diminue de près de 11 points entre 2005 et 2010, il baisse de 4 points pour le Royaume-Uni sur la même période mais progresse d'un point en France. - Parmi les pays représentés, les entreprises du Royaume-Uni ont, depuis 2010, les taux d'investissement les plus faibles : entre 4 et 5 points en-dessous de la moyenne de la zone euro.
Document 4	- Le graphique présente le montant de la dépense intérieure d'éducation (DIE) et son poids en % dans le PIB en France depuis 1980. - Les dépenses ont été multipliées par 2 entre 1980 et 2019, passant de 80 à 160 milliards d'euros. - En pourcentage du PIB, la DIE représente généralement entre 6,5% et 7,5 % du PIB français, hormis la décennie 1990 où l'on peut observer une part plus élevée. - Le document met donc en avant le rôle des investissements en capital humain dans la croissance économique, voire l'importance des institutions.

Problématique possible :

La croissance économique, entendue comme l'augmentation de la production d'un pays sur le long terme, est un processus complexe qui dépend de la combinaison adéquate de nombreux facteurs et de la mobilisation de différents acteurs dans un environnement favorable. Il s'agit donc de s'interroger ici sur ses sources : la croissance provient-elle de la seule augmentation quantitative du travail et du capital ou existe-t-il d'autres facteurs explicatifs ?

Proposition de plan détaillé :

I) L'accumulation des facteurs de production est une source essentielle de croissance économique …	**II)… cependant, d'autres facteurs peuvent expliquer la croissance économique.**
A) Le rôle de l'accumulation du facteur travail.	**A) Le rôle du progrès technique.**
• Augmenter la quantité de travail peut permettre d'augmenter la production et génère de la croissance économique.	• Le progrès technique, en tant que résultat du processus d'innovation, peut permettre de créer de nouveaux produits et/ou d'accroître la production

• Cela peut passer par l'augmentation du nombre de travailleurs dans la population active (document 1), la hausse de la durée de travail effectuée ou encore le contexte sociodémographique (âge de la retraite, allongement de la scolarité, augmentation de la population, contexte législatif sur l'assurance chômage…). • Ainsi, pour certains pays comme les États-Unis, la hausse du facteur travail contribue largement à la croissance du PIB (document 2).	en mobilisant la même quantité de travail et de capital. Il permet donc de réaliser des gains de productivité. • Ces gains peuvent être mesurés par la PGF (Productivité Globale des Facteurs) et valorisent la combinaison travail-capital. Dans le document 2, les gains de productivité ont contribué fortement à la croissance française et à celle de la Corée du Sud au cours de ces dernières années. • Le progrès technique est endogène et dépend de l'investissement dans différents capitaux grâce aux décisions des agents économiques. Par exemple, les gains de productivité obtenus peuvent provenir des investissements en capital humain (document 4) engagés par les pouvoirs publics pour développer les compétences de la population active. Ces investissements génèrent également des externalités positives : les savoirs et savoir-faire nouveaux encouragent l'innovation.
B) Le rôle de l'accumulation du facteur capital.	**B) L'importance du cadre institutionnel.**
• Le poids du facteur capital peut être mesuré par le taux d'investissement qui représente la part en % des investissements dans la valeur ajoutée et donc dans la création de richesses (document 3). • Grâce aux investissements, les pays accumulent du facteur capital susceptible d'augmenter les capacités productives. • Les investissements peuvent également permettre de remplacer des machines obsolètes ou d'acquérir des biens d'équipements plus performants, améliorant ainsi l'efficacité productive. • Aux États-Unis ou en France, le facteur capital contribue substantiellement à la croissance économique (document 2).	• Les institutions sont essentielles à la croissance car elles garantissent une stabilité de l'environnement économique, essentiel aux échanges. La protection des droits de propriété et l'existence de marchés financiers développés en font partie. • Les droits de propriété sont des institutions qui incitent les agents économiques à investir et à innover. Par exemple, les brevets garantissent un monopole d'exploitation pour une durée maximale de 20 ans. Toute exploitation (utilisation, fabrication, importation...) d'une innovation sans autorisation est interdite et sanctionnée par la loi.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ÉPREUVE COMPOSÉE – SUJET A
PROPOSITION DE CORRIGÉ

Première partie : **Mobilisation des connaissances (4 points)**

Question : Vous montrerez comment les dotations factorielles peuvent expliquer la spécialisation internationale.
Science économique
Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?

Réponse possible :
Les dotations factorielles peuvent être définies comme les quantités de facteurs de production (travail, capital, ressources naturelles) disponibles dans une économie. Ces dotations factorielles renvoient donc à l'abondance ou à la rareté relative des facteurs de production présents sur un territoire. Elles sont des éléments déterminants de l'insertion d'un pays dans le commerce international. En effet, les dotations factorielles peuvent expliquer la spécialisation internationale des pays. Un pays pourra se spécialiser dans la production de biens et services nécessitant le facteur de production qu'il détient de manière relativement abondante et il importera les biens et services qui incorporent les facteurs de production qui lui sont rares. Autrement dit, chaque pays pourra se spécialiser dans la production pour laquelle il possède une meilleure dotation en facteurs de production.
Les élèves pourront prendre des exemples de spécialisation liées aux dotations factorielles de certains pays pour illustrer leur propos.

Cette question correspond à l'analyse néoclassique du commerce international et notamment le théorème HOS. Les élèves peuvent répondre à cette question sans y faire référence.

Deuxième partie : **Étude d'un document (6 points)**
Regards croisés
Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ?

Question 1 : À l'aide des données du document, montrez que la redistribution améliore la situation économique des plus pauvres. (2 points)

Réponse possible :
En 2019, avant redistribution, le niveau de vie moyen des 10 % des individus les plus modestes s'élève à 3 260 € par an contre 10 200 € après redistribution. Cela signifie que, grâce aux mécanismes de redistribution, le niveau de vie moyen des 10 % des personnes les plus modestes a été multiplié par plus de 3 (augmentation de 212,9 %).

Question 2 : À l'aide des données du document et de vos connaissances, montrez comment la fiscalité et la protection sociale réduisent les inégalités de niveau de vie. (4 points)

Réponse possible :
La fiscalité et la protection sociale ont un impact fort sur la réduction des inégalités de niveau de vie. En effet, on observe grâce au document, qu'avant redistribution, le niveau de vie moyen des 10 % d'individus les plus riches est près de 25 fois plus élevé que celui des 10 % les plus modestes. Après redistribution, le niveau de vie des 10 % des individus les plus modestes n'est plus que 6 fois plus faible que celui des 10 % les plus riches.
La fiscalité joue un rôle important dans la réduction de ces inégalités. En pesant plus fortement sur les ménages les plus aisés que sur les autres, elle permet de réduire les inégalités de niveau de vie. Ainsi, en 2019, les 10 % des personnes les plus modestes ont été prélevés en moyenne de 200 € par an, contre 20 410 € pour les 10 % de personnes les plus aisées. C'est surtout l'impôt sur le revenu qui permet cette réduction d'inégalité car il est progressif. De plus, la fiscalité permet de financer les services collectifs et la protection sociale (grâce notamment aux cotisations sociales).
La protection sociale joue aussi un rôle déterminant dans la réduction des inégalités, notamment par le biais des prestations sociales. En effet, les individus faisant partie des 10 % des plus modestes ont reçu en 2019 en moyenne, 7 140 € de prestations sociales contre seulement 190 € pour les individus appartenant aux 10 % les plus aisés.
Autrement dit, les individus les plus aisés sont davantage prélevés et reçoivent moins de prestations sociales, ce qui a pour effet mécanique de réduire les inégalités de niveaux de vie.

Troisième partie : **Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)**

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que certaines évolutions de l'emploi ont pu affaiblir le rôle intégrateur du travail.

Programme officiel :
Sociologie et science politique

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quelles mutations du travail et de l'emploi ?	- Comprendre que le travail est source d'intégration sociale et que certaines évolutions de l'emploi (précarisation, taux persistant de chômage élevé, polarisation de la qualité des emplois) peuvent affaiblir ce pouvoir intégrateur.

Exploitation possible des documents :

Document 1	- Ce document met en avant la question de la polarisation de la qualité des emplois en lien avec les avancées technologiques. Il apparait ainsi que la révolution numérique a eu un impact fort sur le monde du travail et que se met en place un mécanisme de polarisation des emplois avec, d'un côté, des salariés très qualifiés et bien rémunérés dont les tâches non routinières sont relativement protégées de la concurrence du numérique.

	- De l'autre côté, certains emplois peu qualifiés (tâches manuelles peu routinières) sont relativement protégés eux aussi. - A terme, on pourrait assister à une polarisation de l'emploi sous l'effet de l'informatisation, entre des emplois très qualifiés et fortement rémunérés d'une part, et des métiers manuels peu rémunérés d'autre part, ce qui génère des inégalités et questionne la capacité intégratrice du travail.
Document 2	- Ce document a pour objectif de montrer l'évolution entre 1982 et 2019 du temps de travail (notamment l'évolution du temps partiel) et du statut d'emploi (notamment la précarisation de l'emploi). - Concernant le temps de travail, on observe depuis 1982 une baisse relativement marquée de la part des actifs occupés à temps complet. Ainsi, en 1982, 90,6 % des actifs en emploi étaient à temps complet contre 81,9 % en 2019, soit une diminution de près de 10 points. Cela va de pair avec la hausse de la part des actifs à temps partiel : en 2019, 18,1 % des actifs occupés ont un emploi à temps partiel (deux fois plus qu'en 1982). - Concernant le statut d'emploi, outre la diminution de la part des non-salariés depuis 1982, on observe aussi sur cette période une diminution de la part des actifs salariés en CDI. En 1982, 76,7 % des salariés en activité avaient un CDI contre 74,6 % en 2019. On assiste donc sur la période à une hausse de la part des salariés actifs qui occupent un emploi précaire (CDD et intérimaires notamment). En 1982, 4,5 % des actifs salariés occupaient un emploi précaire contre 11,5 % en 2019.
Document 3	- Ce document met en avant l'évolution du taux de chômage en France entre 1975 et 2020. Il permet de montrer que le chômage est un phénomène de long terme et qu'il se maintient à un niveau élevé en France depuis le milieu des années 1980 où il n'est que très rarement passé sous le seuil de 8 % de la population active. Un taux de chômage élevé fragilise le rôle intégrateur du travail.

Raisonnement possible :

La persistante d'un taux de chômage élevé est une source d'affaiblissement de l'intégration par le travail.

- Un niveau élevé de chômage (document 3) entraîne une hausse mécanique du nombre de personnes exclues du travail rémunéré, ce qui créé une insécurité financière et accroît le risque d'être touché par la pauvreté. Cette fragilisation de

l'intégration par le travail peut être, notamment dans le cas d'un chômage de longue durée, source de ruptures successives (professionnelles et familiales notamment).
- La privation durable d'emploi fragilise l'intégration sociale car elle fait perdre aux individus des liens de sociabilité importants (sociabilité professionnelle) et entraine une dégradation du statut social et de l'identité sociale associés à l'emploi : stigmatisation et intériorisation d'une image négative d'eux-mêmes.

La précarisation de l'emploi peut remettre en cause le rôle intégrateur du travail.

- Depuis le début des années 1980, on assiste à une montée de l'emploi précaire (document 2).
- Le développement des emplois précaires (CDD, intérim) a une influence sur la qualité de l'intégration par le travail. Les emplois précaires débouchent sur des revenus intermittents (alternance entre phases d'emploi et d'inactivité) qui exposent davantage les travailleurs précaires au risque de pauvreté.
- Les travailleurs précaires sont moins bien intégrés au sein des collectifs de travail, ce qui peut nuire à la qualité de la sociabilité professionnelle.
- Les travailleurs précaires peuvent être confrontés à un manque de reconnaissance sociale par le travail et ils sont plus nombreux dans les secteurs où les tâches sont moins valorisées (problème d'identité sociale) et là où l'autonomie des salariés est la plus faible.

La polarisation de la qualité des emplois peut nuire à l'intégration par le travail.

- La polarisation des emplois s'explique avant tout par les avancées technologiques notamment dans le domaine du numérique (document 1).
- Le numérique favorise une polarisation des qualifications et une augmentation des inégalités (notamment salariales) entre salariés qualifiés et non-qualifiés. De plus, le risque d'être touché par le chômage et la précarité est beaucoup plus élevé pour les salariés non-qualifiés que pour les autres.

ÉPREUVE COMPOSÉE – SUJET B
PROPOSITION DE CORRIGÉ

Première partie : **Mobilisation des connaissances (10 points)**

Question 1 (4 points)

Vous montrerez comment les incitations sélectives peuvent expliquer l'engagement politique, malgré le paradoxe de l'action collective.
Sociologie et science politique
Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Réponse possible :
Le paradoxe de l'action collective montre qu'il peut exister une contradiction entre l'intérêt collectif à se mobiliser et l'intérêt individuel qui conduit chacun à ne pas s'engager pour ne pas supporter les coûts de cet engagement. Le résultat de ce paradoxe est que les individus ont intérêt à ne pas s'engager, ce qui rend peu probables les actions collectives.
Cependant, on constate que les individus s'engagent malgré tout, ce qui peut être notamment expliqué par l'existence d'incitations sélectives. Ces incitations peuvent prendre la forme de bénéfices réservés aux seuls participants à l'action collective lesquels visent à diminuer les coûts de l'engagement et à réduire également les bénéfices retirés de la non-participation, la rendant ainsi moins avantageuse.
À l'inverse pour les non-participants, ces incitations peuvent prendre la forme de contraintes qui ont alors pour effet d'accroître le coût de l'absence d'engagement.
Ainsi, la prise en compte de ces incitations sélectives en modifiant le calcul coûts-avantages des individus conduit les individus à s'engager.

Question 2 (3 points)

Présentez une limite de la politique européenne de la concurrence.
Science économique
Quelles politiques économiques dans le cadre européen ?

Réponse possible :
- La politique européenne de la concurrence est l'ensemble des instruments mis en œuvre dans le cadre européen avec l'objectif de renforcer la concurrence dans le cadre du marché unique. Elle se traduit notamment par la lutte contre les ententes et les abus de position dominante, ainsi que par le contrôle des concentrations.
- Cette politique peut entrer en contradiction avec les politiques industrielles des entreprises européennes (opérations de fusion-acquisition), ce qui peut les pénaliser dans le cadre de la compétition internationale vis-à-vis de firmes multinationales qui ne sont pas soumises à des règles aussi contraignantes.

Ainsi la politique européenne de la concurrence peut nuire à la compétitivité des firmes européennes.

Question 3 (3 points)

Présentez deux facteurs de structuration de l'espace social.

Réponse possible :

À l'intérieur d'une société, les individus se répartissent en groupes sociaux différenciés en fonction de plusieurs facteurs. Cet ensemble de groupes différenciés constitue l'espace social.

Cette structuration des individus dans l'espace social peut s'articuler autour d'un premier facteur qui est le revenu. En effet, le flux de ressources que les individus peuvent mobiliser au cours d'une période peut servir à les différencier sur le plan de leur consommation pour, par exemple, affirmer un statut social ou un niveau de prestige.

L'espace social peut aussi se structurer autour d'un deuxième facteur qui est le niveau de diplôme. En effet, le diplôme conditionne en partie l'accès à l'emploi et aux revenus. Il existe un lien fort entre le niveau de diplômes atteint par un individu et la profession exercée. Un haut niveau de diplôme peut donc permettre d'atteindre les emplois les plus rémunérés et les plus prestigieux.

Autres facteurs mobilisables par les candidats : catégorie socioprofessionnelle, composition du ménage, position dans le cycle de vie, sexe, lieu de résidence.

Deuxième partie : **Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)**

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que certaines évolutions de l'emploi ont pu affaiblir le rôle intégrateur du travail.

Proposition de corrigé : voir *supra*.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.